



GAF – LETTRE REGIONALE N°2 2021-2022 (25/01/22)

PRECISIONS CONCERNANT LE PROGRAMME FEDERAL A1

BARRES

- L'entraîneur peut positionner la gym en suspension barre supérieure mais n'a pas le droit de monter la gym à l'appui (sinon considéré comme aide de l'entraîneur)
- Présence obligatoire de l'entraîneur sous les barres

POUTRE

- Les bonifications doivent être réalisées sur la poutre : pas d'entrée, pas de sortie
ex : salto avant en sortie non comptabilisée